

Comptabilité niveau 2 : les opérations courantes

Objectifs de formation

- Enregistrer les opérations comptables les plus courantes

Objectifs pédagogiques

- Enregistrer les opérations courantes d'achats de ventes et de trésorerie.
- Traiter et comptabiliser les opérations périodiques
- Effectuer les contrôles comptables

Durée : 03 jours - 21 heures

Mise à jour le : 17 juin 2026

Présentiel : Présentiel ou Classe virtuelle

Tarifs :

1695 €

Dates :

Les 16, 23, 30 Octobre 2026

Les 04, 11, 18 Décembre 2026

Les 15, 16, 23 Mars 2027

Les 13, 14, 21 Mai 2027

Les 01, 02, 09 Juillet 2027

Prérequis

- Avoir suivi le niveau 1 ou connaissances équivalentes

Public

- Comptable, employé comptable, aide-comptable

Programme

Rappels sur les principes fondamentaux

Les achats

- Contrôle des factures
- Enregistrement des opérations d'achat :
- Factures, avoirs
- Devises

Les ventes

- Enregistrement des opérations de vente :
- Factures, avoirs
- Devises
- Comptabilisation des impayés

La TVA

- Le mécanisme de la TVA.
- La TVA sur les débits et sur les encaissements
- Enregistrement de la TVA :
- TVA déductible
- TVA collectée
- TVA à payer ou crédit de TVA
- Autoliquidation
- Contrôle des comptes de TVA avec la déclaration.

Enregistrement des opérations de trésorerie et de banque

- Encaissements et décaissements
- Commissions et agios
- Effets de commerce
- Impayés
- Prêts et les emprunts
- Valeurs mobilières de placement

Les opérations d'investissement

- Définition d'une immobilisation
- Enregistrement des acquisitions
- Enregistrement des dépenses d'entretien et réparation.
- Enregistrement des mises au rebut et cessions.

Les charges de personnel

- Enregistrement des opérations liées à la paie
- Contrôle des comptes

Contrôles et justification des comptes

Modalités pédagogiques

- Alternance d’apports théoriques et pratiques
- Exercices d’applications construits à partir des informations transmises par le commanditaire
- Travail en sous-groupe
- Document de synthèse remis à l’issue de la formation
- Matériel : aucun

Modalités d'évaluation des acquis

- En amont de la formation : recueil des attentes, réunion de cadrage
- Pendant la formation : Test, QCM, cas pratiques, mises en situation
- En aval de la formation : évaluation à chaud, évaluation à froid.

Financement

- OPCO sous conditions
- Entreprise
- Individuel

Dates et horaires

- Intra-entreprise en concertation avec l’entreprise
- Inter-entreprises, selon planning de formation ORDIA
- Horaires de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), pour tout autre handicap, nous contacter pour mise en place des moyens de compensation. Les services proposés sont accessibles à tous sous couvert :

- que l’information soit transmise suffisamment en amont aux équipes afin de permettre la mise en place des moyens de compensation
- que les moyens de compensation n’appartenant pas au centre puissent effectivement être mis en place (interface de communication…)
- que la formation envisagée soit compatible avec le handicap.

Référent handicap et personnel sensibilisé

Prévention des ruptures de parcours en formation

- Création d'un climat bienveillant et inclusif dès le démarrage pour favoriser l'implication de chacun.
- Identification des niveaux et besoins individuels afin d'adapter le rythme et les explications (tour de table).
- Méthodes pédagogiques variées (démonstrations, cas pratiques, échanges collectifs) pour maintenir l'attention et l'intérêt.
- Questions fréquentes de la part de l'intervenant/e et valorisation des apports des participant·e·s pour renforcer l'engagement.
- Temps de reformulation ou appui individuel si nécessaire afin d'éviter le décrochage.
